

DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

COMMUNE DE TARTAS

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 21

Date de convocation : 21/09/2017

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 septembre 2017**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DARGELOSSE), Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme COURROS (a procuration pour Mme DAUGREILH), MM. MARSAN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), GAILLARDET, DUBUN, BRUEY (a procuration pour Mme CHAPUIS), GOSSELIN, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme CELIMON), M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. DUCASSE.

Etaient excusés : Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. DUBOS), DARGELOSSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), DUBOIS-MAURY, CHAPUIS (a donné procuration à M. BRUEY), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mmes DAUGREILH (a donné procuration à Mme COURROS), CELIMON (a donné procuration à Mme GARRIDO).

Un scrutin a eu lieu, Mme COURROS Evelyne a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance F

Délibération n°11

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Ville de TARTAS – CDG40 – Conventions et groupements de commande

Comme vous le savez la Ville de TARTAS est adhérente au Centre de Gestion des Landes, tant pour l'appui juridique et le suivi de la carrière des agents, que pour différentes prestations Médecine du travail, Plan communal de sauvegarde, ou Document unique.

De plus ces derniers mois, la commune a souhaité bénéficier de l'appui du CDG40 notamment pour le groupement de commandes :

- De fourniture d'EPI, Vêtements de travail et chaussures de sécurité
- Permanent relatif à l'acquisition, l'entretien et la maintenance de matériels alternatifs au désherbage chimique par les collectivités territoriales et autres personnes publique du département des Landes ZERO PHYTO

Aujourd'hui, le CDG40 compte tenu de l'évolution récente de la réglementation d'une part, mais aussi d'impératifs de financements et ou de moindre coût d'autre part, propose aux collectivités territoriales des groupements de commandes et un accompagnement sur différents domaines sensibles mais importants comme l'Accessibilité et les ERP, l'acquisition et ou location de véhicules en ce compris les véhicules électriques, et différents points liés à la sécurisation des écoles.

Aussi, il est proposé à notre assemblée :

- D'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de conventions pour ces différentes actions proposées par le CDG40
- De préciser que les crédits sont ou seront prévus au budget de la commune.

.../...

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de conventions pour ces différentes actions proposées par le CDG40.

PRECISE que les crédits sont ou seront prévus au budget de la commune.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

 Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES